



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

GDF-Suez

Question écrite n° 81660

## Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les bouleversements que connaît actuellement la société Energia et qui se traduisent par des incidences traumatiques sur la vie des salariés. Energia, filiale du groupe GDF-Suez, est un acteur impliqué au coeur des enjeux de l'énergie renouvelable et de l'économie durable. Or, à ce jour, l'ensemble de l'organisation de l'entreprise est remis en cause tant au niveau géographique (avec des déménagements), qu'au niveau managérial (des changements de fonction, des évolutions hiérarchiques, des décisions d'externalisation, des modifications d'objectifs). Ces mesures sont mises en oeuvre sans qu'il soit possible aux salariés, principaux intéressés, de connaître ni l'intégralité des changements opérés, ni les conséquences sociales induites. Personne ne peut plus désormais ignorer les conséquences dramatiques que peuvent avoir de tels changements, France Télécom est là pour nous le rappeler. Aussi, elle lui demande si le Gouvernement compte prendre une initiative pour que l'action d'un groupe comme GDF-Suez, par ailleurs partenaire de l'État, se déroule dans la transparence, dans le respect des textes en vigueur et des hommes et femmes qui travaillent chez Energia.

## Texte de la réponse

Energia est une entreprise spécialisée dans l'intégration de solutions énergies renouvelables, qui vise à fournir un accompagnement complet à ses clients. Elle est détenue à 54 % par GDF-Suez. Depuis 2008 cette société a connu des difficultés financières aggravées par la crise économique. GDF-Suez a assumé son rôle d'actionnaire en injectant 6 Meuros dans les comptes de l'entreprise en 2009 et en décidant une augmentation de capital de 20 Meuros en 2011. Ces fonds ont permis d'assurer la pérennité d'Energia et de préserver ses 300 emplois. Parallèlement, l'entreprise avait adopté un plan de redressement comportant le transfert de son siège social : les fonctions centrales - soit 40 personnes - sur un effectif de 300 devaient être installées à Lyon en septembre 2010. Face aux réactions suscitées par ce projet, Energia a décidé de présenter un nouveau projet qui maintient le siège social à Nevers et réduit le nombre des activités devant faire l'objet d'un transfert à Lyon. Le transfert du siège social de Nevers vers la région lyonnaise n'est donc plus à l'ordre du jour.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

**Circonscription :** Nièvre (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81660

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, finances et industrie

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 22 juin 2010, page 6829

**Réponse publiée le** : 13 septembre 2011, page 9858